

ARRETE N° 2024-24

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe**

Le Président de CTE DE C. DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. VOINCHET Olivier	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2024

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 0

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Aÿ-Champagne, le 03 Juin 2024

Le Président,
Dominique LEBEQUE



Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne